

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-212203384-20260602-2026JUI02N76-DE

Nombres de Conseillers :
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'an deux mille vingt-six
le : 2 juin 2026
le Conseil municipal de la commune de SQUIFFIEC
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. CONNAN Gildas.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/05/2026

PRESENTS : M. CONNAN Gildas, Mme GOURIOU Sylviane, M. PRIGENT Gildas, Mme LE MONTREER Sonia, M. GOURIOU Pascal, Mme PHILIPPE Karine, M. MAGOAROU Ollivier, Mme LE BASTARD Martine, M. ESCALERE Xavier, Mme SALAS Sandra, M. HAMON Yannick, Mme COJEAN Sylvie, M. KERLEAU Fabien, Mme CLEC'H Elodie, M. DANIEL Laurent

Absents excusés : /

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026 :

La vie associative est et reste un élément déterminant en capacité de créer du lien social entre les habitants au cœur d'une collectivité. Elle est une passerelle qui favorise la rencontre. De plus, l'activité associative mesure le degré de vitalité de la commune en fonction de la dynamique créatrice des structures existantes. Ainsi, l'assemblée municipale demeure attentive au réseau d'associations qui irrigue la commune.

Dans un souci de bonne gestion des finances publiques et d'une juste répartition des aides accordées, la prise en compte de préalables s'impose comme suit :

- ⇒ Une distinction s'opère entre
 - ° Les associations communales et intercommunales.
 - ° Les associations à but humanitaire, social ou environnemental.
 - ° Les associations extérieures accueillant des Squiffiécois pour l'exercice d'une activité qui ne se pratique pas dans la commune.
- ⇒ Afin d'éviter les doublons, l'assemblée municipale est invitée à répertorier les associations soutenant la même cause pour privilégier et retenir prioritairement celle qui a un caractère local, départemental ou régional.
- ⇒ Les restrictions budgétaires que connaissent les communes invitent les élus à la prudence dans l'affectation des subventions allouées aux associations.

L'Assemblée municipale, après avoir étudié les demandes et formulé un avis sur l'opportunité de l'aide puis sur son montant, donne un avis favorable aux demandes enregistrées et annexées dans le tableau joint.

Le Maire,
Gildas CONNAN

Extrait conforme au registre des délibérations,

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Publié ou notifié



BUDGET SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2026

Envoyé en préfecture le 24/07/2026

Reçu en préfecture le 24/07/2026

Publié le
ID : 022-212203384-20260602-2026JUI02N76-DE

N°	ASSOCIATIONS COMMUNALES OU INTERCOMMUNALES	Votées en 2025	Versées en 2025	Votées en 2026
Associations de parents d'élèves				
1	AMICALE LAIQUE Rentrée (22 €/enfant de SQUIFFIEC Cela inclut la piscine)	600 € (x 21 él.)	600 €	EN FONCTION DU NOMBRE D'ENFANTS
2	A.P.E.L. Rentrée Association des Parents de l'Ecole Libre (22 €/ enfant de SQUIFFIEC)	700 € (x 29 él.)	700 €	EN FONCTION DU NOMBRE D'ENFANTS
3	AMICALE LAIQUE : NOËL 2025 (forfait fixe)	700 €	700 €	700 €
4	A.P.E.L. NOËL 2025 (forfait fixe)	700 €	700 €	700 €
Sous total associations de parents (voté en 2025)		2 500 €	Sous total associations de parents (versé en 2025)	2 700 €
			Sous total associations de parents (voté en 2026)	€

6	M.J.C. BEGARD (Participation au centre aéré)	300 €	112 €	300 €
7	Squiffiec échanges (employés municipaux)	4000 €	3200 €	4000 €
Sous total (voté en 2024)		3 400 €	Sous total (versé en 2024)	3 312 €
			Sous total (voté en 2025)	€

Associations squiffiécoises				
7	U.S.T. - UNION SQUIFFIEC TREGONNEAU inclut école de foot (180€)	1980€	1980€	1980€
8	COMITE LOCAL D'ANIMATION	250 €	250 €	250 €
9	COMITE DE JUMELAGE	250 €	250 €	250 €
10	G.A.C. (Bibliothèque-ateliers)	250 €	250 €	250 €
11	AMICALE CYCLO-TOURISTE	250 €	250 €	250 €
12	GYM SQUIFF	250 €	250 €	250 €
13	LES SUREAUX FLEURIS	250 €	250 €	250 €
14	AMIS DE KERMARIA LAN	250 €	250 €	250 €
15	SOCIETE DE CHASSE 5 Communes	160 €	160 €	160 €
16	U.F.A.C. EN SOMMEIL	100 €	100 €	100 €
17	F.N.A.C.A.	100 €	100 €	100 €

Subventions exceptionnelles aux associations locales :				
	C.A.A.P.G. Centre d'Aide Alimentaire Pays de Guingamp	500 €	500 €	427 €
	Organisation GAC – ARZOU'2026			€
	Vitrine ALTILLAC Amis de la Résistance 1945/2025	50 €	50 €	170 €
Sous total subventions aux associations locales (voté en 2025)		4 640 €	Sous total subventions aux associations locales (versé en 202)	4 640 €
			Sous total subventions aux associations locales (voté en 2025)	€

N°	ASSOCIATIONS EXTERIEURES HUMANITAIRES, de FORMATION CULTURELLES et SPORT	Votées en 2025	Versées en 2025	Votées en 2026
Associations humanitaires hors Squiffiec :				
1	Ligue contre le cancer	110 €	110 €	110 €
2	Amicale des donneurs de sang	22 €	22 €	22 €
3	France ADOT (don d'organes)	22 €	22 €	22 €
4	APF (Association des Paralysés de France)	11 €	11 €	11 €
5	Association Solidarité paysans Bretagne	50 €	50 €	50 €
6	Voir Ensemble 22 St Agathon	11 €	11 €	11 €
7	CIDDDF (droits des femmes)	11 €	11 €	11 €
Formation des jeunes :				
8	Contribution aux voyages scolaires, via le CCAS (35€/jeune, une fois dans sa scolarité)	300 €	175 € (5 demandes)	300 (demandes)
9	CFA Côtes-d'Armor Bâtiment - Plérin			
10	Chambre des métiers et de l'artisanat (Côtes d'Armor)			

Associations sportives et culturelles accueillant des Squiffiécois (11€/adhérent)				
11	Les amis de la Résistance	50 € en subvention exceptionnelle	50 € en subvention exceptionnelle	11 €
12	EAUX ET RIVIERES de BRETAGNE (APPSB)	11 €	11 €	11 €
13	SKOL GOUREN – BEAR LOUARGAT	11 €	11 €	
14	Armor Basket Club PABU	44 €	44 €	44 €
15	Danse Bretonne – Dans'TREGONEV (EN FONCTION DES MEMBRES SQUIFFIECOIS 11€/ PERSONNE)	110 €	110 €	77 €
16	FFME Féd. Française Montagne et Escalade			11 €
17	STUDIO DANSE			44 €
18	Vélo Club Pays de Guingamp			11 €
19	GUINGAMP Badminton			44 €
	Club des Nageurs GUINGAMPAIS			
	Ecole de danse PABU			44 €
	Trégor Goëlo Athlétisme - GUINGAMP			
	Club VTT Bégard			20 €
(Nous restons évidemment en attente d'autres demandes qui pourraient arriver en mairie pour l'année 2026)				
Sous total (voté en 2025) Pour les associations extérieures :		758 €	Sous total (versé en 2025) Pour les associations extérieures :	599 €
			Sous total (voté en 2026) Pour les associations extérieures :	€

Total du budget des subventions aux associations :	Voté en mars 2025 : 12 398 €	Versé en 2025 : 11 251 €	Voté en mars 2026 : €
--	------------------------------	--------------------------	-----------------------